



RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal d'EDMUNDSTON

Mardi, 16 septembre 2014
Salle publique, Hôtel de ville

Présents: Cyrille Simard, Maire
Me Marc Michaud, DG
Sébastien Duguay, Secrétaire adj. (par intérim)
Daniel Gagné, DGA, Services aux citoyens

Conseillers :

Quartier 1	Guy Voyer	André Lang (absent)
Quartier 2	Denis M. Pelletier	Camille Roy
Quartier 3	Gérald Morneau	Martin Albert
Quartier 4	Jean-Guy Marquis	Charles Fournier

Le conseiller Martin Albert procède avec la prière et le Maire procède avec la reconnaissance suivante : M. Charles Collin concernant sa marche pour faire la promotion du Refuge Madawaska.

La réunion débute à 20 h 02 sous la présidence du Maire Simard.

Il est proposé par Denis M. Pelletier et appuyé de Camille Roy que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Adoptée.

Divulcation d'intérêt : aucune

2014 -083 M. Gérald Morneau propose que les procès-verbaux suivants soient reçus, tels que présentés:

➤ 15 juillet 2014	Réunion ordinaire publique
➤ 4 septembre 2014	Réunion extraordinaire publique

Appuyée par Guy Voyer. **Adoptée.**

ARRÊTÉ MUNICIPAL

No. 5-R ARRÊTÉ MUNICIPAL PORTANT SUR LA FERMETURE D'UNE PARTIE DE L'AVENUE BREAU

Le Secrétaire adjoint (par intérim) procède à 1^{ère} lecture en entier et la 2^e lecture par titre de l'arrêté. On avise de la réception des objections avant le 17 octobre 2014

DOSSIERS MUNICIPAUX :

DÉVELOPPEMENT

MODIFICATION DE ZONAGE – 225 CHEMIN DU POUVOIR

2014 -084 M. Denis M. Pelletier propose que le Conseil municipal considère l'adoption d'un arrêté municipal modifiant l'Arrêté de zonage d'Edmundston No. 33R pour le changement suivant:

Changer l'usage de la propriété appartenant à Transport et Infrastructure (Province du N. B.) située au 225, chemin du Pouvoir, Edmundston, N.-B. (NID 35326065) de zone Institutionnelle P2 à zone Commerciale C1.

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires au projet d'arrêté proposé, le 21 octobre 2014 à 20h, en la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville d'Edmundston; et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 68 de la *Loi sur l'Urbanisme* dans le journal "Info weekend" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de cette réunion publique.

Appuyée par Camille Roy.

Adoptée.

ENTENTE D'EMPIÈTEMENT – 56 RUE DE L'ÉGLISE

2014 -085 M. Jean Guy Marquis propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et le propriétaire du bien fonds situé au 56 rue de l'Église, Edmundston, N.-B., concernant une entente d'empiètement pour l'installation d'une enseigne en saillie au mur supérieur de la devanture du bâtiment.

Appuyée par Charles Fournier.

Adoptée.

ENTENTE D'EMPIÈTEMENT – 200 RUE VICTORIA

2014 -086 M. Martin Albert propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et le propriétaire du bien fonds situé au 200, rue Victoria, Edmundston, N. B., concernant une entente d'empiètement sur la rue Victoria.

Appuyée par Gérald Morneau.

Adoptée.

LOTISSEMENT - AVENUE ÉMILE-SIMARD

- 2014-087 M. Camille Roy propose que conformément à l'article 56 de la *Loi sur l'Urbanisme*, le Secrétaire soit autorisé à certifier le plan de Lotissement Edmundston Real Estate Ltée, Charles André Sirois et Annie Carmelle Bossé, en date du 14 août 2014 et que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents concernant un lotissement sur l'Avenue Émile Simard.
Appuyée par Denis M. Pelletier. Adoptée.

TRANSFERT DE PARCELLE, RUE ÈVE

- 2014 -088 M. Guy Voyer propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Pierre Roy et Annik Roy Thériault concernant la vente d'une parcelle de terrain située sur la rue Ève dans le secteur de Saint-Jacques (Nid 35307065).
Appuyée par Jean Guy Marquis. Adoptée.

ADMINISTRATIF

POSTE DE COORDONNATEUR À LA COMPTABILITÉ

- 2014 -089 M. Guy Voyer propose que Madame Kathy Bélanger soit embauchée à un poste permanent pour la municipalité d'Edmundston.
Appuyée par Charles Fournier. Adoptée.

POSTE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE /SECRÉTAIRE MUNICIPAL ADJOINTE

- 2014 -090 M. Camille Roy propose que Madame Chantal Dubé soit embauchée à un poste permanent de Secrétaire adjointe d'Edmundston, conformément à l'article 74(2) de la *Loi sur les municipalités* et de Secrétaire administrative.
Appuyée par Jean Guy Marquis. Adoptée.

DÉMOLITION ET NETTOYAGE DE PROPRIÉTÉS

- 2014 -091 M. Jean Guy Marquis propose que le Conseil municipal autorise l'Agent d'exécution des arrêtés municipaux, M. Jacques Doiron, à entreprendre les procédures de nettoyage de la propriété située au 134 chemin Canada, Edmundston, N.-B., # nid 35138809, en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités du N.-B* et de l'Arrêté No. 9R2010 concernant les lieux dangereux ou inesthétiques de la municipalité d'Edmundston.
Appuyée par Charles Fournier. Adoptée.

2014 -092 M. Jean Guy Marquis propose que le Conseil municipal autorise l'Agent d'exécution des arrêtés municipaux, M. Jacques Doiron, à entreprendre les procédures de démolition de la propriété située au 640 chemin Canada, Edmundston, N.-B., # nid 35139831, en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités du N.-B* et de l'Arrêté No. 9R2010 concernant les lieux dangereux ou inesthétiques de la municipalité d'Edmundston.
Appuyée par Charles Fournier. Adoptée.

2014 -093 M. Charles Fournier propose que le Conseil municipal autorise l'Agent d'exécution des arrêtés municipaux, M. Jacques Doiron, à entreprendre les procédures de démolition de la propriété située au 53 chemin du Pouvoir, Edmundston, N.-B., # nid 35121920, en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités du N.-B* et de l'Arrêté No. 9R2010 concernant les lieux dangereux ou inesthétiques de la municipalité d'Edmundston.
Appuyée par Jean Guy Marquis. Adoptée.

2014 -094 M. Charles Fournier propose que le Conseil municipal autorise l'Agent d'exécution des arrêtés municipaux, M. Jacques Doiron, à entreprendre les procédures de réparations de la propriété située au 111 rue St-François, Edmundston, N.-B., # nid 35133248, en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités du N.-B* et de l'Arrêté No. 9R2010 concernant les lieux dangereux ou inesthétiques de la municipalité d'Edmundston.
Appuyée par Jean Guy Marquis. Adoptée.

PLAN QUINQUENNAL FTE

2014 -095 Qu'il soit résolu que le document intitulé 'Plan quinquennal de dépenses en immobilisation Edmundston (2014-2018) soit adopté.
Proposée de Gérald Morneau. Appuyée par Guy Voyer. Adoptée.

2014 -096 Qu'il soit résolu que la municipalité d'Edmundston demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter une somme maximale de 4,578,770 \$ devant servir aux fins suivantes :

<u>Service</u>	<u>Durée</u>	<u>Montant</u>
Service de Transports	3 ans	<u>4,578,770\$</u>
Total		<u>4,578,770\$</u>

Proposée de Denis M. Pelletier. Appuyée par Guy Voyer. Adoptée.

2014 -097 Qu'il soit résolu que la municipalité d'Edmundston demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter une somme maximale de 1,010,000 \$ devant servir aux fins suivantes :

<u>Service</u>	<u>Durée</u>	<u>Montant</u>
Service d'Hygiène	3 ans	<u>1,010,000\$</u>
Total		<u>1,010,000\$</u>

Proposée de Martin Albert. Appuyée par Guy Voyer. Adoptée.

TRAVAUX PUBLICS ET ENVIRONNEMENT

ACQUISITION - SOUFFLEUSE À NEIGE

- 2014 -098 M. Gérald Morneau propose que la firme VOHL Inc. soit retenue concernant l'achat d'une souffleuse à neige pour le service de Travaux publics et Environnement.
Appuyée par Martin Albert. Adoptée.

APPEL D'OFFRES - RÉHABILITATION DU GARAGE DE STATIONNEMENT

- 2014 -099 M. Jean Guy Marquis propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés de signer les documents entre Edmundston et Atlantic Underground Services Ltd, étant le plus bas soumissionnaire en date du 4 septembre 2014, concernant la réhabilitation du garage de stationnement.
Appuyée par Charles Fournier. Adoptée.

ÉNERGIE

RÉVISION DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

- 2014 -100 M. Camille Roy propose que les tarifs d'électricité du Service d'Énergie Edmundston soient révisés tels que présentés et ce, effectifs à compter du 1^{er} octobre 2014.
Appuyée par Gérald Morneau. Adoptée.

PROJET D'INFRASTRUCTURE DE TÉLÉCOMMUNICATION

- 2014 -101 M. Denis M. Pelletier propose que le Conseil Municipal d'Edmundston autorise Énergie Edmundston de faire l'acquisition et l'installation d'un poteau de bois sur le terrain NID: 35258359 d'une longueur de 25 mètres hors terre à la sous-station électrique de Saint-Basile, les coordonnées géographiques sont 47°22'01.8" N et 68°15'48.1" relatif au projet du réseau du lien sans fil.
Appuyée par Jean Guy Marquis. Adoptée.


INFORMATION GÉNÉRALE

- Prochaine réunion publique, le mardi, 21 octobre, 2014 à 20 h
- Résumé des dépenses encourues par les membres du conseil – aout 2014

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun commentaire ne fut apporté.

Il y eut ajournement de la réunion proposé par Charles Fournier à 20 h 29.


Cyrille Simard, Maire


Sébastien Duguay, Secrétaire adjoint (par intérim)